



Peu d'étrangers en Poitou-Charentes et surtout des Britanniques

En 2011, le Poitou-Charentes compte 50 100 étrangers. Avec 2,8 % de population étrangère, la région se démarque par une proportion plus faible d'étrangers et se distingue aussi par une présence très marquée des Britanniques. Ces derniers sont le plus souvent de jeunes seniors qui s'installent plutôt dans les territoires ruraux de la région. Les jeunes étrangers sont aussi plus nombreux et notamment dans la Vienne du fait de leurs études.

Florence Blanché (Insee)

La population picto-charentaise comprend 50 100 étrangers en 2011, soit 2,8 % de sa population. La part des étrangers de la région est une des plus faibles (4^e des régions françaises pour le taux le plus bas). Elle a quasiment stagné par rapport à 2006. La population étrangère a ainsi augmenté mais moins vite que l'ensemble de la population régionale (2,1 % contre 3,1 % en 5 ans).

Les nationalités de l'Union européenne sont bien représentées dans la région. Elles rassemblent 45,7 % de la population étrangère avec en particulier une très forte présence des Britanniques (un étranger sur trois). Avec 14 % des étrangers, la nationalité portugaise est la deuxième nationalité la plus représentée. Poitou-Charentes est ainsi la région qui accueille en proportion le plus d'étrangers de l'Union européenne. Viennent ensuite, dans une plus faible mesure, les Marocains, les Algériens, les Guinéens (présents principalement en Vienne), les Belges, les Turcs et les Espagnols.

Les moins de 15 ans et les plus de 75 ans sont moins représentés parmi les populations de nationalité étrangère que parmi celles de nationalité française. En revanche, les jeunes étrangers (de 15 à 39 ans) ou les jeunes retraités étrangers (de 60 à 74 ans) sont nombreux à résider en Poitou-Charentes.

Les jeunes étrangers résident plutôt en ville et surtout en Vienne

Presque la moitié de la population étrangère (44 %) vit dans les quatre principales aires urbaines de la région. L'aire urbaine de Poitiers concentre à elle seule 17 % de la population étrangère (soit 3 points de plus que la part de la population française). Certaines nationalités se composent principalement de jeunes âgés de 15 à 29 ans. Sept Chinois sur dix se situent dans cette

tranche d'âge, ce qui est à mettre en relation avec une forte présence dans les écoles et universités (57 % des Chinois en région sont élèves, étudiants ou stagiaires). Deux tiers de la population étrangère habite dans des maisons et un tiers en appartement (contre respectivement 84 % et 13 % pour la population française). Du fait de la forte proportion d'étudiants, les personnes de nationalité étrangère vivent davantage dans des petits logements : 37 % des personnes seules étrangères vivent dans des logements d'une superficie inférieure à 40 m² contre 17 % pour les personnes seules de nationalité française.

1 Un fort attrait de la région Poitou-Charentes pour les Britanniques

Les 10 principales nationalités représentées en Poitou-Charentes en 2011

	Total région	Part des nationalités étrangères en Poitou-Charentes (en %)	Part des nationalités étrangères en France métropolitaine (en %)
Britanniques	16 336	32,6	4,2
Portugais	7 017	14,0	13,3
Marocains	2 917	5,8	11,5
Algériens	2 139	4,3	12,3
Guinéens	1 512	3,0	0,7
Belges	1 366	2,7	2,4
Turcs	1 180	2,4	5,8
Espagnols	1 163	2,3	3,4
Chinois	972	1,9	2,3
Néerlandais	920	1,8	1,0

Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale

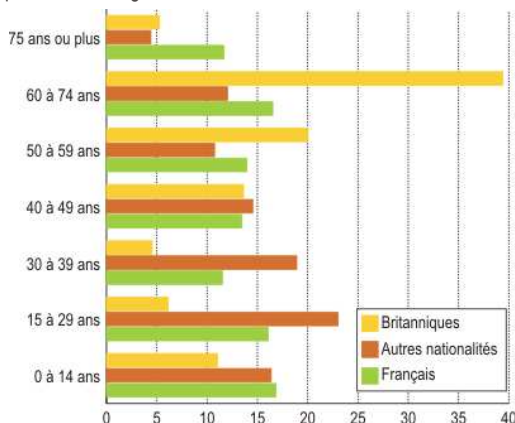
Attractivité du territoire rural pour les seniors de nationalité britannique

Les étrangers âgés de 60 à 74 ans sont particulièrement nombreux parmi les étrangers en Poitou-Charentes et spécifiquement parmi les Britanniques et les Néerlandais (quatre Britanniques ou Néerlandais sur dix ont entre 60 et 74 ans). Ces deux nationalités sont par ailleurs les deux premières dans la fréquentation étrangère des campings de la région.

Les communes isolées hors influence des pôles (territoires ruraux de la région) sont particulièrement attractives. Elles concentrent 21 % de la population étrangère, soit un poids deux fois plus important que celui de la population française. Cette présence plus forte des étrangers en milieu rural est principalement due aux Britanniques : dans ces communes, trois étrangers sur quatre sont britanniques.

2 Une forte présence des jeunes seniors britanniques en Poitou-Charentes

Répartition par tranches d'âge selon la nationalité en 2011 en Poitou-Charentes (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation principale

Les étrangers plus présents en Charente...

La Charente puis la Vienne affichent la part d'étrangers dans la population totale régionale la plus élevée (respectivement 3,8 % et 3,3 % contre 2,8 % pour la moyenne régionale). Cependant, cette proportion est nettement inférieure à la moyenne de la France (6,0 %). La Charente concentre 39 % des Britanniques résidents en Poitou-Charentes.

Les étrangers sont plus nombreux en proportion à habiter dans des logements anciens (39 % vivent dans des logements construits avant 1946 contre seulement 29 % des Français). Cet écart est lié à un attrait marqué des Britanniques pour l'ancien : 71 % d'entre eux occupent des logements construits avant 1946.

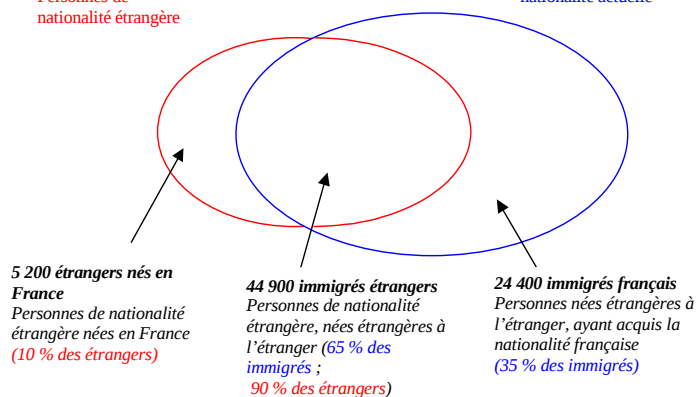
Des arrivées plutôt récentes en région

Plus de la moitié des personnes étrangères sont arrivées en France depuis moins de 20 ans : 22 % sont arrivées depuis moins de 5 ans et 23 % de 5 à 9 ans. La plupart de celles qui sont arrivées avant les années 1960 ont acquis la nationalité française depuis. Parmi les personnes de nationalité étrangère résidents en Poitou-Charentes, près de 10 % sont nées en France.

3 Un étranger n'est pas toujours un immigré et réciproquement

50 100 étrangers
Personnes de nationalité étrangère

69 300 immigrés
Personnes nées étrangères à l'étranger, quelle que soit leur nationalité actuelle



Remarque : les personnes ayant acquis la nationalité française (28 900) se composent des personnes nées étrangères à l'étranger qui ont acquis la nationalité française (24 400) et des étrangers nés en France qui ont acquis la nationalité française (4 500).

Définitions

Un étranger : est une personne qui réside en France et ne possède pas de nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Un immigré : selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Une aire urbaine : est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Insee Poitou-Charentes

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Boris Simon
ISSN : 2274-7982
@Insee 2015

Pour en savoir plus

- Blanché F., «Les étrangers picto-charentais moins présents sur le marché du travail», *Insee Flash* n°8, février 2015
- Brutel C., «Les immigrés récemment arrivés en France», *Insee Première* n°1524, novembre 2014.
- France, Portrait social - Insee Références - Édition 2014, novembre 2014
- Dumont Y., «Près de 13 000 britanniques ont choisi de vivre en Poitou-Charentes», *e.decimal* n°3, décembre 2009

